


AFRICAN UNION		AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA African Commission on Human & Peoples' Rights
31 Bijilo Annex Layout, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia; Tel: (220) 4410505 / 4410506; Fax: (220) 4410504; E-mail: au-banjul@africa-union.org ; Web www.achpr.org		

PROJET D'ORDRE DU JOUR

WEBINAIRE SUR LA VULGARISATION DES INSTRUMENTS NORMATIFS NON JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANTS (SOFT LAWS) INITIÉS PAR LE MÉCANISME DU RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LES DROITS DE LA FEMME EN AFRIQUE DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

6 -7 JUIN 2023

PREMIÈRE JOURNÉE - Mardi (6 juin)		
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE		
Heure	SESSION 1 - CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	Intervenants/Participants
09h00 – 09h30	Déclarations liminaires :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Honorable Commissaire Janet Ramatoulie Sallah- Njie - (Rapporteuse spéciale sur les droits de la femme en Afrique (SRRWA)) -10 mn ➤ Mme Victoria Maloka, chef de division (Direction Femme, Genre, Développement et Jeunesse (WGYD) à la Commission de l'Union africaine (CUA))-10mn ➤ Mme Awa Ndiaye Seck ou Représentante (Représentante spéciale de l'ONU Femmes auprès de l'UA et de la CEA, (Éthiopie),10mn
SESSION 2- EXPOSE SUR LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (CADHP) ET LE MANDAT DU RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LES DROITS DE LA FEMME EN AFRIQUE (SRRWA)		
09h30-09h50	Présentation de la CADHP et du mandat du Rapporteur spécial	Honorable Commissaire Janet Ramatoulie Sallah-Njie (20 mn)
09h50-10h15	Interventions/Q&R	Participants
SESSION 3 - LA PROCÉDURE DE LA CADHP RELATIVE A LA PRÉSENTATION DE RAPPORTS PAR LES ÉTATS		

10h00-10h30	Présentation de la Procédure de présentation des rapports d'État et des Lignes directrices pour la présentation des rapports des États en vertu de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, du Protocole de Maputo et d'autres Lignes directrices	Dr Mohamed Djalel Eddine Benabdoun (Point focal de la CADHP chargé des rapports des États) & Irene Mbengue (SLO)- 40 min
10h30-11h00	Interventions/Q&R	Participants
11h00-11h15 Pause thé/café		
SÉANCE 4 : DISCUSSION SUR LES OBSERVATIONS GÉNÉRALES N°1 SUR L'ARTICLE 14 (1) (D) ET (E) DU PROTOCOLE DE MAPUTO		
11h15-11h30	Présentation de l'Observation générale n° 1 sur l'article 14 (1) (d) et (e) du Protocole de Maputo	Susan Mutambasere (Centre pour les droits de l'homme, Université de Pretoria-15mns
11h30-11h45	Interventions/Q&R	Participants
SÉANCE 5 : DISCUSSION SUR L'OBSERVATION GÉNÉRALE N°2 SUR L'ARTICLE 14 (1) (A), (B), (C) ET (F) ET L'ARTICLE 14 (2) (A) ET (C) DU PROTOCOLE DE MAPUTO & POINT DE SITUATION SUR LA CAMPAGNE POUR LA DÉPÉNALISATION DE L'AVORTEMENT		
11h45-12h00	Présentation de l'Observation générale n°2 sur l'article 14 (1) (a), (b), (c) et (f) et l'article 14 (2) (a) et (c) du Protocole de Maputo : <i>"Protéger les droits et les choix des femmes et des filles en matière de santé reproductive"</i> .	M. Erick Mundia (IPAS-Alliance)-15mn
12h00-12h05	Point de situation sur la campagne de dépénalisation de l'avortement <i>« Le chemin vers la dépénalisation de</i>	M. Erick Mundia (IPAS-Alliance)-15mn

	<i>l'avortement en Afrique ».</i>	
12h05-12h40	Interventions/Q&R	Participants
<p>12h40-13h40 Pause déjeuner</p>		
<p>SESSION 6 DISCUSSION SUR L'OBSERVATION GÉNÉRALE CONJOINTE DE LA COMMISSION AFRICAINE ET DU COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT (CAEBE) SUR L'ÉLIMINATION DU MARIAGE DES ENFANTS.</p>		
13h40-13h55	Exposé sur l'Observation générale conjointe sur le mariage des enfants : Bonnes pratiques et défis	Honorable Dr Hermine Kembo, Membre et Rapporteur spécial sur l'élimination du mariage des enfants et autres pratiques néfastes (Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant) - 15mn
13h55-14h30	Interventions/Q&R	Participants
<p>FIN DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE JOURNÉE</p>		
<p>DEUXIÈME JOURNÉE - Mercredi (7 juin)</p>		
<p>SÉANCE 7 : DISCUSSION SUR L'OBSERVATION GÉNÉRALE N°6 SUR L'ARTICLE 7(D) DU PROTOCOLE DE MAPUTO SUR LE DROIT A LA PROPRIÉTÉ EN CAS DE SÉPARATION DE CORPS, DE DIVORCE OU D'ANNULATION DU MARIAGE</p>		
09h00-09h15	Comblent l'écart entre la théorie et la pratique : Perspectives de l'Observation générale n°6 sur l'article 7(d) du Protocole de Maputo:	Sylvia Noagbesenu (IGED-Africa)-15mn
09h15-09h30	Interventions/Q&R	Participants
<p>SÉANCE 8 : DISCUSSION SUR LES LIGNES DIRECTRICES SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET LEURS CONSÉQUENCES EN AFRIQUE (LIGNES DIRECTRICES DE NIAMEY)</p>		
09h30-09h45	Combattre la violence	Kayan Leung, Responsable du programme de

	sexuelle et ses conséquences en Afrique : « Appliquer les cadres normatifs existants sur les droits de l'homme et la violence à l'égard des femmes en mettant l'accent sur les perspectives régionales ».	litiges stratégiques au sein de l'organisation Lawyers for Human Rights (FIDH)-15mn
09h45-10h00	Interventions/Q&R	Participants
SÉANCE 9 : POINT DE LA SITUATION SUR LE PROGRAMME RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'INITIATIVE SPOTLIGHT		
10h00-10h15	Exposé sur l'initiative Spotlight et le cadre de responsabilisation de l'UA pour mettre fin à la traite des êtres humains et à la violence à l'égard des femmes, son impact et les défis à relever	(Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social Direction du développement social, de la culture et des sports de la CUA)-15mn
10h15-10h30	Interventions/Q&R	Participants
SÉANCE 10 : MÉCANISMES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LA PROTECTION DES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES : PERSPECTIVES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES		
10h30-10h45	Meilleures pratiques au sein du système des Nations Unies pour assurer la mise en œuvre, au plan national, des instruments non juridiquement contraignants relatifs aux droits des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mme Awa Ndiaye Seck ou Représentante (ONU Femmes)-7mn ➤ Mme Meskerem Geset Techane Co-Présidente de La Plateforme des mécanismes d'experts indépendants sur la discrimination et la violence à l'égard des femmes (Plateforme EDVAW) -7 mn
10h45-11h00	Interventions/Q&R	Participants
11h00-11h15 Pause thé		
SÉANCE 11 : DISCUSSION SUR LES MEILLEURES PRATIQUES, LES DÉFIS ET LA VOIE A SUIVRE :		

11h15-11h30	Meilleures pratiques au niveau national pour assurer la mise en œuvre du Protocole de Maputo et des instruments non juridiquement contraignants relatifs aux droits des femmes.	Deborah Nyokabi (Chargé de programme Mécanismes régionaux et internationaux- Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme-RINADH)- 15mn
11h30-11h45	Défis inhérents à la transposition et la mise en œuvre du Protocole de Maputo et des instruments non juridiquement contraignants de la CADHP, avec un accent particulier sur les instruments non juridiquement contraignants relatifs aux droits des femmes.	Mme Suzan Felix Loro (directrice adjointe pour l'égalité des sexes au ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, République du Sud-Soudan) - 15mns
11h45-13h20	<p>La voie à suivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comment favoriser les synergies et renforcer la coopération aux niveaux mondial et régional, pour assurer des stratégies harmonisées de protection des droits des femmes et des filles ? ➤ Comment veiller à ce que les organes législatifs et judiciaires utilisent de plus en plus les instruments non juridiquement contraignants pour faciliter une plus grande coopération et une plus grande inclusion dans nos sociétés ? ➤ Comment faire en sorte que les 	Conversation guidée avec l'Honorable Commissaire Sallah-Njie et les participants

	<p>principes énoncés dans les instruments normatifs non juridiquement contraignants soient largement accessibles, y compris aux communautés rurales ?</p> <p>➤ Quelles activités pourraient être proposées par les partenaires des normes non juridiquement contraignantes et d'autres participants qui pourraient fonder la collaboration avec le mécanisme du SRRWA à court et à long terme (feuille de route/plan de travail) ?</p>	
--	--	--

SÉANCE 12 : CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

13h20-13h30	Remarques de clôture	Honorable Commissaire Janet Ramatoulie Sallah-Njie
FIN DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME JOURNÉE ET FIN DU WEBINAIRE		